

RAPPORTEUR : Mme Michèle DUCLOY, Vice-Présidente

TITRE : Economie Sociale et Solidaire - Convention de partenariat avec Galilée

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, l'association GALILEE accompagne les porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays du Calais dans le cadre de conventions établies avec la Région Hauts de France (via le dispositif Starter ESS) et le SyMPaC.

Ce partenariat permet d'apporter un appui technique au développement de nouvelles activités.

Le rapport d'activité 2018 mentionne 18 projets identifiés dont 10 réorientés ou non accompagnés à ce jour.

Le programme d'activités en cours sur le territoire du SyMPaC se définit dans la continuité de celui de 2018. GALILEE visera à :

- faire connaître son action à travers la diffusion de supports de communication ;
- améliorer l'articulation avec les politiques locales et notamment le SyMPaC :
 - o le dispositif LEADER devra être proposé aux porteurs de projets quand cela sera opportun ;
 - o l'association s'engagera, par ailleurs, à communiquer au fil de l'eau et bien en amont la nature des projets accompagnés.

GALILEE propose pour l'année 2019 la réalisation des objectifs ci-dessous :

Dispositif STARTER ESS	OBJECTIFS
Ante-création / accompagnement	8
Post-création / suivi	5

A titre expérimental, une analyse des indicateurs suivants sera menée :

- emploi : mesure des emplois créés, en perspective ou préservés.
- innovation sociale apportés par les projets (cf. grilles de lecture fournies par l'Institut GODIN).
- Contributions directes et indirectes des projets au développement économique.

Le plan de financement 2019 concernant l'axe « Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets » est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Starter ante-création	17 000 €	Région Hauts de France	14 000 €
Stater post-création	11 000 €	SyMPaC	6 000 €
		GCT&M	5 000 €
		ADLC-PTCE	3 000 €
TOTAL	28 000 €		28 000 €

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- engager la dépense de 6 000 € ;
- habiliter le président à signer la convention avec GALILEE.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 27 juin 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 26 juin 2019

Le Président du SyMPaC,
Emmanuel AGIUS

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,
Emmanuel AGIUS





COMITE SYNDICAL DU 20 JUIN 2019

Le vingt juin de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS et sous la présidence de Monsieur Pascal PESTRE en ce qui concerne le vote du compte administratif.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Fabrice MARTIN, Pascal PESTRE, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Pierre PREVOST (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE VAMPOUILLE (pouvoir Mr MARTIN), Nicole HEUX (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Pierre-Henri DUMONT, Gérard GREMAT (pouvoir Mme DEWET), Bernard LELIEVRE (pouvoir Mme DUCLOY), Philippe MIGNONET (pouvoir Mr PESTRE), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Jean-André DELACRE, Julien RENAULT (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient Absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).

M. Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).